



## Communiqué de presse

**Poitiers, le 22 janvier 2024,**

La CFDT attaque la CGT pour une liste aux élections professionnelle à l'APAJH comportant trop de femmes.

En novembre dernier, la CGT a remporté les élections professionnelles de cette association d'accompagnement des personnes handicapées.

La CGT travaille avec ses adhérents et adhérentes pour permettre à un maximum de femmes de prendre des responsabilités, tant au niveau des instances représentatives du personnel, que dans les instances du syndicat. Nous devons aller plus loin que la loi Rebsamen de 2012 qui, si elle a permis de bouger des pratiques, ne permet pas d'assurer une juste représentation des femmes dans le monde du travail.

Nous déplorons que le secrétaire de la CFDT des services santé et services sociaux de la Vienne agisse à l'identique que la CFDT de Cap Ampère en région parisienne, pour empêcher des femmes, investies tant dans leur emploi que dans leur activité militante, de siéger au CSE.

Contact :

Julien Hémon, Secrétaire Général UD CGT 86, 06 70 86 73 72

Yannick Guérin, CGT APAJH 86, 06 76 16 97 31